

# BE PREPARED

## Directives pour les auteurs

Voici quelques directives claires pour la rédaction de textes faciles à lire. Si vous avez des questions supplémentaires concernant la rédaction d'articles formels, veuillez prendre contact avec la secrétaire de rédaction Liesbeth Declercq (liesbeth.declercq@diekeure.be).

### Contenu et mise en pages

#### Titre

N'utilisez aucune abréviation dans les titres. Le titre doit évoquer le sujet de l'article de manière aussi concise que possible. Huit mots maximum. La maison d'édition raccourcit les titres trop longs.

#### Auteur(s)

Mentionnez le nom de l'auteur en toutes lettres, suivi par la fonction de l'auteur et l'organisation dans laquelle cette fonction est remplie.

#### Structure formelle

L'auteur rédige le texte dans sa langue maternelle, de préférence dans MSWord avec quelques interlignes. Le type et la taille de la police n'ont pas d'importance. La maison d'édition la transforme ensuite en police standard pour la mise en page. La longueur de l'article demandé dépend de la rubrique sous laquelle il apparaît (p. ex. dans un simple article, une critique de livre, une préface, etc.).

Chaque contribution commence par une brève **introduction/synthèse** d'environ 400 caractères max., espaces compris. La maison d'édition assure la traduction de ces synthèses vers l'autre langue nationale et reprend les deux articles dans le magazine/sur le site web ([www.b-prepared.be](http://www.b-prepared.be)).

Dans un article, une page compte environ 2900 caractères (espaces compris).

- Un **article** de 5 pages compte environ 14 500 caractères (espaces compris).
- Une **critique de livre** compte max. 2900 caractères (espaces compris).
- La rubrique « **éclaircissement d'une citation** » compte max. 1000 caractères (espaces compris).
- La rubrique « **zoom sur un outil/une application** » compte 2000 caractères (espaces compris).

Évitez les longs blocs de texte continus. Utilisez des **paragraphes courts** de maximum dix lignes séparés par un interligne. Structurez la mise en page du texte avec des (jusque deux sous-niveaux). Les sous-titres ne comprennent pas de numérotation. N'utilisez aucun numéro marginal dans le texte.

**Les mots-clés** doivent être indiqués en gras dans le texte ; ces derniers peuvent également être marqués ou indiqués en gras dans la contribution finale du magazine.

Les **énumérations** ne doivent pas être écrites en texte continu, mais avec des tirets d'énumération ( - ). Cela favorise la bonne lisibilité de l'article.

**Les images, les photos et les schémas** sont bienvenus dans l'article. La présentation schématique d'une idée/théorie importante favorise la lisibilité. Les figures et les tableaux, outre leur insertion dans le texte proprement dit, doivent également être livrés en pièce jointe séparée. Sinon la bonne qualité de l'impression n'est pas garantie.

Les photos qui sont intégrées doivent être en haute résolution (min. 300 ppp).

## **Contenu**

La première apparition d'une abréviation dans le texte doit être précédée par le terme écrit en toutes lettres.

Dans chaque article, désignez (en les marquant dans une couleur vive) ou ajoutez un certain nombre de **citations courtes et concises**. Ces dernières ne doivent certainement pas correspondre littéralement à des phrases tirées de l'article. Il peut s'agir de paraphrases d'importantes opinions. Ici aussi, les messages doivent être aussi concis que possible (max. huit mots).

Évitez les **notes de bas de page**. S'il y en a, insérez-les uniquement en bas de page du fichier livré via la fonction de notes de bas de page de Word.

Veuillez systématiquement reproduire les références à travers l'article.

La maison d'édition contrôle chaque texte d'un point de vue linguistique. Si des modifications doivent être apportées à la formulation ou au contenu, le rédacteur responsable les soumet toujours à l'approbation de l'auteur de l'article.

L'auteur reçoit toujours une première épreuve numérique de l'article à contrôler.

## **Site web [www.b-prepared.be](http://www.b-prepared.be)**

Une archive numérique du magazine est également consultable gratuitement par les abonnés au magazine (avec un identifiant personnel). Chaque article apparaît également sur le site web.

Après 1 an, les articles deviennent consultables aussi pour les non-abonnés.

## Après la publication — rémunération

Après la parution d'un numéro, chaque auteur reçoit automatiquement **deux exemplaires** du numéro du magazine dans lequel son article a été publié. Sur demande expresse, l'auteur peut également recevoir une version numérique de l'article. Cette version est accordée à des fins personnelles.

L'auteur reçoit par ailleurs une contribution financière :

- Pour un article : 120 €
- Pour une critique de livre : 50 €
- Pour la rubrique « zoom sur un outil/une application » : 50 €
- Pour la rubrique « éclaircissement d'une citation » : 50 €

Si l'auteur souhaite renoncer à cette intervention financière, la maison d'édition reversera l'intégralité de ce montant à l'œuvre caritative suivante : **la Croix-Rouge**.